



GROUPEMENT FONDE EN 1855

**DECLARATION PREALABLE
CAP MUTATION du jeudi 26 mai / cycle 2011-9**

Les ingénieurs TPE se réjouissent de l'attention que leur porte la ministre de l'écologie, du développement durable des transports et du logement.

Par sa venue à l'ENTPE où elle a annoncé que le recrutement externe resterait le recrutement principal et donc majoritaire du corps. Il sera a minima de 100 élèves fonctionnaires par an, comme le réclamait le SNITPECT-FO.

Par l'entrevue accordée aux représentants du SNITPECT-FO qui ont pu lui présenter leur analyse des dysfonctionnements des services, des problèmes de management, du besoin fort d'avoir un projet ministériel qui donne du sens, de la nécessité de mettre le corps des ITPE en ordre de bataille pour développer ce projet sur le terrain, l'ensemble de ces éléments nécessitant l'étude d'un positionnement et d'un statut adapté.

La ministre s'est déclarée à l'écoute de nos propositions et a mandaté son cabinet pour échanger sur ces sujets avec le SNITPECT-FO dans les mois qui viennent.

Les ingénieurs TPE restent cependant en attente de la concrétisation des promesses du 1er décembre 2010.

S'ils se réjouissent de voir avancer à la fois l'écriture de la charte de gestion (qu'ils auraient aimé voir approuver lors de cette CAP), l'inscription dans l'enveloppe catégorielle des premières mesures de revalorisation ISS (il manquera encore un point au premier niveau pour l'année prochaine), l'extension du séniorat dans les services du ministère hors RST, et surtout la sortie d'une circulaire promotion actant la mise en oeuvre immédiate du principalat normal généralisé à 6 ans et du principalat long forfaitisé à 9 ans, il faut maintenant que les outils nécessaires à ces avancées très attendues des ITPE soient signés :

- un taux promus sur promouvables de 14 % en 2012, 13 % en 2013 et 12 % en 2014 est strictement nécessaire pour mettre en place le nouveau système.
- Le décret actant les nouveaux points d'ISS pour les ITPE et les ID(C)TPE est également nécessaire.

Ils sont également en attente du cadrage national sur les intérim, qu'ils réclament depuis un an et qui n'est toujours pas écrit, alors qu'il était promis pour le mois de mars.

Ce retard est d'autant plus inacceptable que pendant ce temps, les services continuent à imposer des intérim fantaisistes aux agents.

Ils expriment enfin un ras le bol généralisé des agents en général et des ITPE en particulier

- sur les énormes difficultés de fonctionnement des services, qui ne peuvent plus payer ni formation ni déplacement ni fournitures ni téléphone,
- sur les errements de l'outil Rehucit qui, malgré les annonces de l'administration, continue de poser de graves problèmes de fiabilité des rémunérations,
- sur les errements de la gestion des Ressources Humaines notamment avec PRH 2013.

Aucun projet ministériel ne pourra être construit avec les services compte tenu de l'état de délabrement physique et moral actuel.

En ce qui concerne la mobilité, le SNITPECT-FO, au travers d'un dossier édité depuis quelques semaines, a fait part de ses analyses et de ses revendications. Il en livre les conclusions revendicatives en annexe à cette déclaration.